

Image not found or type unknown



Rupture d'un contrat de professionnalisation

Par **elisa**, le **13/06/2008** à **13:08**

je suis actuellement en contrat de professionnalisation depuis octobre 2007 . Je souhaite aujourd'hui rompre ce contrat et je voudrai savoir qu'elles sont les risques. Mon employeur actuel ne veut pas signer de rupture de contrat à l'amiable mais souhaite par contre que je démissionne.